

2024 2025	ASSOCIATION PEEP du lycée J. Monnet Service Manuels scolaires 74, rue de Soissons 60800 Crépy-en-Valois peepmonnetcrepy@gmail.com – http://peep-crepy.fr	BULLETIN ADHÉSION FICHE DE RÉSERVATION Tle
--------------	---	---

Merci d'écrire LISIBLEMENT et en MAJUSCULES

ÉLÈVE	RESPONSABLE ADHÉRENT		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Date de naissance :	Adresse complète :		
N° carte #HDF :	MAIL (indispensable) : @		
Portable élève :	Tel portable :		
Nom second parent : Portable :	Prénom : @		
AUTRES ENFANTS SCOLARISÉS ET ÉTUDIANTS			
Nom / Prénom	Date de naissance	Niveau	Établissement

Je souhaite être parent délégué au conseil de classe : OUI – NON
 Je souhaite rejoindre le bureau PEEP : OUI – NON
 Je souhaite adhérer à l'assurance scolaire CARREFOUR (9,90€ la 1^{ère} année, puis 15€ ; voir sur notre site) : OUI – NON

FICHE LIVRES TERMINALE	
Langues LV1: Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Langues LV2: Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Options: Italien LV3 <input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/>	
Tle Générale Enseignements de spécialité (en choisir 2)	Tle Technologique
<input type="checkbox"/> Arts <input type="checkbox"/> Histoire-Géographie géopolitique et Sciences politiques <input type="checkbox"/> Humanités, littérature et Philosophie <input type="checkbox"/> Langues, littératures et culture étrangères. <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Numérique et sciences informatiques <input type="checkbox"/> Physique – Chimie <input type="checkbox"/> Sciences économiques et sociales <input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur <input type="checkbox"/> Science de la vie et de la terre	<input type="checkbox"/> STI2D <input type="checkbox"/> STMG

Je, soussigné (nom du responsable légal)
reconnais avoir lu le règlement et les conditions générales régissant le système de location proposé par la PEEP (VOIR AU VERSO) et m'engage à en respecter les obligations.

Signature obligatoire



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont fournis pour l'année scolaire en cours et restent la propriété de l'Association PEEP du lycée Jean Monnet. Seuls les TD (fichiers consommables, cahier d'exercices...) achetés par vos soins sont à conserver par l'élève.

La PEEP s'engage :

A fournir les manuels demandés par le lycée sur la liste officielle de juin, selon la classe, les langues, les spécialités et les options demandés par l'élève. Les romans, dictionnaires, cahiers d'exercices, fichiers, consommables même s'ils figurent sur la liste officielle remise par le lycée sont à acheter par les familles.

Pour le niveau 2nde :



- le manuel de mathématiques sera donné aux élèves uniquement selon la demande du professeur.
- Les livres de SVT et de Physiques-Chimie ont été achetés par la PEEP et donnés aux enseignants qui les distribuent aux élèves quand cela est nécessaire (moins de livres dans les sacs). Pour les non-adhérents, ces 2 livres seront à rajouter à la liste officielle.

A utiliser la carte #Génération Hauts de France : une convention a été passée entre la Région Hauts de France et l'Association PEEP du lycée Jean Monnet. Le montant prélevé sur la carte #Génération est fixé par la PEEP afin de permettre la location annuelle des manuels. Ce montant varie suivant la classe, la section et les spécialités. Les montants prélevés sont mutualisés afin de ne pas dépasser le montant crédité par la Région sur la carte #Génération.

A remplacer les manuels lors des réformes et changements de programme.

A proposer les cahiers d'exercices et consommables à prix réduits, selon la demande des familles.

L'adhérent s'engage :

A régler son adhésion à la PEEP afin de bénéficier du service. Cette adhésion ne pourra pas être réglée par la carte #Génération.

A réserver ses livres pour la rentrée de septembre avant le 12 juillet 2024 en remplissant la fiche d'inscription de la PEEP en y indiquant précisément la classe, la section, les spécialités et les options. Passer cette date, nous contacter par mail.

A commander avant le 12 juillet sa carte #génération sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr> pour les futures 2nde. Les lycéens qui possèdent déjà la carte n'ont rien à faire : l'argent sera remis automatiquement sur la carte dès que l'inscription administrative au lycée sera faite.

Lors de la distribution des manuels en septembre, l'adhérent pourra régler la location annuelle avec cette carte et le chèque de réservation demandé en juin vous sera rendu.

En cas de non-présentation de la carte #Génération le jour du retrait des manuels ou en cas de dysfonctionnement avec la carte, le chèque de réservation sera encaissé.

A fournir un chèque de compensation (caution). Il ne sera pas encaissé sauf si les livres ne sont pas rendus en fin d'année scolaire.

A venir retirer les manuels de l'année scolaire aux dates et lieu indiqués sur notre site : <http://peep-crepy.fr>

A couvrir les manuels (avec du papier non adhésif) et à les manipuler avec soin.

A restituer les livres qui lui sont prêtés conformément au calendrier communiqué fin mai par la PEEP sur le site <http://peep-crepy.fr> et par le lycée. En cas de restitution d'un livre anormalement abîmé (comparaison entre l'état noté lors du prêt et celui constaté au retour), une pénalité sera due. En cas de perte d'un livre, une indemnité de remplacement du manuel sera demandée. Les montants de ces indemnités sont fixés chaque année par la PEEP. Prévoir un moyen de règlement au retour des manuels en cas de pénalité (chèque ou espèces).



Les redoublants doivent également rendre les livres et faire leur réservation pour l'année suivante.

TOUT PACK DE LIVRES NON RESTITUÉ AU 12/07/2024 SERA CONSIDÉRÉ COMME PERDU. LA PEEP ENCAISSERA LE CHÈQUE DE COMPENSATION (CAUTION). AUCUN REMBOURSEMENT ULTÉRIEUR NE SERA EFFECTUÉ. LA PEEP SE VERRA DANS L'OBLIGATION DE RACHETER TOUS LES LIVRES DU PACK PERDU.

Aucun pack ne sera remis s'il manque un des éléments suivants :

- Règlement de l'adhésion
- Chèque de compensation (caution)
- Règlement du prêt annuel par la carte #Génération ou à défaut chèque de réservation
- Si la carte #Génération n'est pas suffisamment créditée, prévoir un chèque de complément (ou espèces).

Annulation et remboursement

Adhésion : pour toute annulation avant le 12 juillet, le montant de l'adhésion sera remboursé. En cas d'annulation de la réservation des manuels scolaires après le 12 juillet, l'adhésion ne sera pas remboursée

Prêt : pour toute annulation après la rentrée scolaire, une demande écrite motivée devra être faite par la famille pour le remboursement du montant prélevé sur la carte #Génération ou chèque encaissé. La demande sera étudiée par la PEEP qui se réserve le droit de procéder au remboursement total ou partiel des sommes versées après étude de la situation entraînant l'annulation.

En adhérant à la PEEP et en réservant les manuels, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur au Service Manuels Scolaires.

Données personnelles

Les informations recueillies sur notre fiche d'inscription / d'adhésion sont enregistrées dans un fichier informatisé par la PEEP pour les besoins de l'Association de parents d'élèves de l'établissement. Elles sont conservées pendant l'année scolaire et sont destinées à l'Association PEEP du lycée Jean Monnet.

INFORMATIONS À DESTINATION DES ÉLÈVES DE PREMIÈRE 2023 - 2024

POINT N°1 : LA RESTITUTION DES MANUELS DE PREMIÈRE AINSI QUE LA RÉSERVATION PEEP DES MANUELS DE TERMINALE SE FONT DÉSORMAIS À NOTRE NOUVEAU LOCAL SITUÉ AU 74, RUE DE SOISSONS, 60800 CRÉPY-EN-VALOIS.

POINT N°2 : il est **IMPÉRATIF DE PRENDRE UN RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE** : <http://peep-crepy.fr> pour la restitution des manuels. Si vous désirez réserver les manuels de terminale, merci de venir avec la fiche de réservation jaune ci-jointe dûment remplie.

POINT N° 3 : vous devez ramener **TOUS** les manuels scolaires de votre enfant. Merci de bien vérifier la liste des manuels (donnée lors de la distribution à la rentrée de septembre 2023) **afin de ramener le compte exact des livres loués**. Nous vous rappelons que **25€** sont demandés par livre manquant.

POINT N°4 : si vous avez plusieurs enfants au lycée Jean Monnet, un seul rendez-vous suffira.

POINT N° 5 : le **dossier d'inscription** (fiche de réservation + 1 chèque d'adhésion + 1 chèque de réservation) **est à remettre à nos bénévoles ce même jour**.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA TRAITÉ ET TOUS LES MANUELS DE PREMIÈRE DOIVENT ÊTRE RESTITUÉS POUR POUVOIR RÉSERVER CEUX DE TERMINALE.

ATTENTION : vous devez nous ramener le pack de livres de votre enfant sous peine de voir votre chèque de caution encaissé

LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS À NOTRE LOCAL, vous devez ramener :

- 1- **Tous les manuels** de PREMIÈRE
- 2- **Un chèque** (ou espèces) pour régler le(s) livre(s) manquant(s)
- 3- **La fiche jaune de réservation** remplie LISIBLEMENT et SIGNÉE
- 4- **Un règlement** (chèque libellé à l'ordre de la PEEP ou espèces) **de 20€** (adhésion annuelle à la PEEP)
- 5- **Un règlement** (chèque ou espèces) **de 55€** (réservation des manuels de terminale générale) ou **30€** (réservation des manuels de terminale technologique).
- 6- **Votre enfant quitte le lycée J. Monnet** : venir rendre ses manuels.

DISTRIBUTION DES MANUELS À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE : à partir du 26 août, vous devrez prendre rendez-vous sur notre site : <http://peep-crepy.fr> et venir chercher les manuels selon la date que vous aurez choisie avec :

- 1- **Un chèque de caution de 100€** (ordre PEEP ; ce chèque vous sera rendu en fin d'année à la restitution des manuels)
- 2- La **carte #HDF** (nous encaissons sur cette carte 55€ (pour les terminales générales) ou 30€ (pour les terminales technologiques) et nous vous rendons votre chèque de réservation) ou nous encaissons **votre chèque de 55€ ou de 30€**

Nous vous rappelons que ce système de location est proposé par l'association PEEP et que la location PEEP n'est pas obligatoire (vous pouvez vous procurer les manuels par vos propres moyens). Nous sommes des BÉNÉVOLES et avant tout des parents comme vous. Nous ne gérons pas la Carte GÉNÉRATION HAUTS DE France (en cas de problème ou de perte, nous ne pouvons rien faire et c'est à vous de faire la démarche auprès de leurs services).

Nous vous invitons à lire le règlement complet du système de location que vous vous engagez à respecter en lisant avec attention le verso de la fiche de réservation.

RAPPEL : AUCUN dossier incomplet (livres rendus, fiche remplie et règlements à jour) NE SERA TRAITÉ